

Diane Marleau

En 1988, Diane Marleau est devenue la première femme francophone hors Québec à être élue à la Chambre des communes à titre de députée de la circonscription de Sudbury. Elle a été réélue à six reprises au cours des 18 prochaines années, a été nommée au cabinet et a également assumé la direction de divers ministères.

Née le 21 juin 1943 à Kirkland Lake, Diane Marleau est devenue en 1988 la première femme francophone hors Québec à être élue à la Chambre des communes à titre de députée de la circonscription de Sudbury. Elle a été réélue en 1993, 1997, 2000, 2004 et 2006.

Mère de trois enfants, Diane Marleau est d'abord femme au foyer. Lorsqu'elle réintègre le marché du travail, elle a l'occasion d'utiliser ses connaissances et ses compétences en comptabilité, en administration et en gestion financière. En 1976, l'Université Laurentienne lui décerne un baccalauréat en économie.

Elle fait ses premières armes en politique en 1980 lorsqu'elle est élue conseillère municipale de la Ville de Sudbury et conseillère à la municipalité régionale. Elle est choisie par ses pairs pour remplir les fonctions de présidente fondatrice du comité des finances en avril 1981, poste qu'elle détient pendant plus de quatre ans.

Diane Marleau travaille ensuite comme administratrice à la firme Collins Barrow-Maheu Noiseux jusqu'à son élection à la Chambre des communes. En plus d'être membre du Comité permanent des Finances, elle cumule les postes de whip adjointe de l'opposition et de présidente du Caucus libéral de l'Ontario. En outre, elle siège au Comité permanent de la gestion de la Chambre des communes et agit comme porte-parole pour divers dossiers. Membre de l'exécutif national du Parti libéral du Canada, elle est vice-présidente des Commissions permanentes des politiques de ce parti.

Mme Marleau remplit les fonctions de vice-présidente de la Commission permanente de l'élaboration des politiques du Parti libéral national et de présidente du Caucus libéral de l'Ontario.

À partir de 1981, Diane Marleau s'engage pleinement au sein de divers organismes d'envergure régionale et provinciale. Elle préside en 1983 les Jeux canadiens pour les personnes handicapées à Sudbury. En 1984, elle est nommée au Conseil consultatif de la condition féminine. Présidente



Source : Photographie de la Chambre des communes

de la Société canadienne du cancer à Sudbury en 1987-1988, elle agit également comme coprésidente de la campagne pour l'avancement des soins du cancer de l'Hôpital Laurentien. Membre du Conseil de développement du Nord, elle siège pendant plus de cinq ans au conseil d'administration du Collège Cambrian, dont elle assume la présidence en 1987-1988.

Nommée ministre de la Santé et du Bien-être social en 1993, elle est reconnue comme étant une défenseure passionnée de la Loi canadienne sur la santé. Elle occupe aussi les postes de ministre du Sport amateur, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre de la Coopération internationale et ministre responsable de la Francophonie. En 1993, elle présente la toute première Loi sur la protection des droits des aînés à la Chambre des communes. La députée de Sudbury travaille également à renforcer FedNor et à faire augmenter les crédits de développement régional.

Dans le cadre de ses fonctions parlementaires, Mme Marleau occupe divers autres postes comme présidente, vice-présidente ou membre de divers comités de la Chambre des communes.

De 2004 à 2006, Mme Marleau est secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé.

Elle est la fille d'Yvonne LeBel (voir fiche biographique correspondante).